

CENTRE RÉGIONAL POUR L'INTÉGRATION DES PERSONNES ÉTRANGÈRES ET D'ORIGINE ÉTRANGÈRE



SOMMAIRE

<i>LE CIMB EN QUELQUES MOTS</i>	1
<i>NOS ACTIONS À DESTINATION DES PERSONNES ÉTRANGÈRES ET D'ORIGINE ÉTRANGÈRE</i>	3
• LE PARCOURS D'INTÉGRATION DES PRIMO-ARRIVANTS	3
• LES PERMANENCES	5
• L'ORIENTATION SOCIOPROFESSIONNELLE	5
• LES FORMATIONS ET SÉANCES D'INFORMATION	6
• NOS OUTILS D'INFORMATION	7
<i>NOS ACTIONS AVEC ET POUR LES ASSOCIATIONS ET INSTITUTIONS</i>	8
• LES FORMATIONS ET SÉANCES D'INFORMATION	8
• L'ACCOMPAGNEMENT DES PROJETS	10
• LA MISE EN RÉSEAU	11
• LA MISE À DISPOSITION D'INFORMATIONS UTILES : STATISTIQUES ET DOCUMENTATION	13
• NOS AUTRES SERVICES	13

LE CIMB EN QUELQUES MOTS

Le Centre Interculturel de Mons et du Borinage (CIMB) est l'un des 8 Centres Régionaux d'Intégration de la Wallonie.

Notre objectif est de promouvoir toute initiative en vue de favoriser l'intégration des personnes étrangères et d'origine étrangère.

Missions des Centres régionaux d'intégration selon le décret de la Wallonie (du 4 juillet 1996, modifié le 28 avril 2016)

- développer, mettre en œuvre et organiser le parcours d'intégration des primo-arrivants ;
- accompagner les initiatives locales d'intégration des personnes étrangères et d'origine étrangère et coordonner des activités d'intégration dans le cadre des plans locaux d'intégration ;
- coordonner des activités d'intégration dans notre ressort territorial ;
- encourager la participation sociale, économique et politique des personnes étrangères et d'origine étrangère et les échanges inter-culturels ;
- former les intervenants agissant dans le secteur de l'intégration des personnes étrangères et d'origine étrangère ;
- récolter sur le plan local des données statistiques ;
- se concerter avec les autres centres afin de mener des politiques cohérentes sur tout le territoire de la région de langue française.

Pour mener à bien nos missions, nous accueillons les personnes étrangères ou d'origine étrangère et travaillons avec les associations, Services publics et d'autres organismes afin de mettre en place le parcours d'intégration des primo-arrivants, d'organiser des formations, d'accompagner les associations et leurs projets, de coordonner les activités d'intégration, de mettre en place des actions de sensibilisation...

Toutes ces activités sont menées dans le cadre de notre Plan Local d'Intégration (PLI). Celui-ci a pour objectif de favoriser l'intégration des personnes étrangères et d'origine étrangère :

- en mettant en évidence les besoins spécifiques de ce public ;
- en identifiant l'offre existante pour répondre à ces besoins ;
- en prévoyant des stratégies d'action en concertation avec les partenaires.

Notre territoire de compétences s'étend sur 24 communes : 13 communes de Mons-Borinage (Boussu, Colfontaine, Dour, Frameries, Hensies, Honnelles, Jurbise, Lens, Mons, Quaregnon, Quévy, Quiévrain, Saint-Ghislain) ainsi que, depuis 2014, 11 communes de la Wallonie picarde (Antoing, Ath, Beloeil, Bernissart, Brugelette, Brunehaut, Chièvres, Leuze-en-Hainaut, Péruwelz, Rumes, Tournai).



NOS ACTIONS À DESTINATION DES PERSONNES ÉTRANGÈRES ET D'ORIGINE ÉTRANGÈRE

En collaboration avec nos partenaires

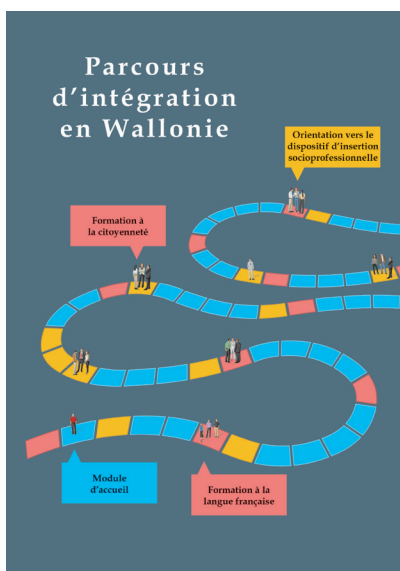
• Le parcours d'intégration des primo-arrivants

La Wallonie a souhaité mettre en place un parcours visant une meilleure intégration des personnes étrangères, en donnant la priorité à celles qui sont récemment arrivées en Belgique : les primo-arrivants.



La Wallonie a défini les primo-arrivants comme étant les personnes étrangères séjournant en Belgique depuis moins de trois ans et disposant d'un titre de séjour de plus de trois mois, sauf les citoyens de l'Union européenne, de l'Espace économique européen, de la Suisse, et des membres de leur famille.

Ils ont l'obligation de suivre l'ensemble du parcours. Mais notons que celui-ci est ouvert à toute personne étrangère ou d'origine étrangère qui souhaite bénéficier des différents services proposés.



Un parcours en 4 axes

- Un module d'accueil comprenant :
 - un bilan social
 - une information sur les droits et devoirs de toute personne résidant en Belgique
 - une aide ou une orientation vers les services d'aide à l'accomplissement des démarches administratives
- Une formation à la langue française
- Une formation à la citoyenneté
- Une orientation vers le dispositif d'insertion socioprofessionnelle adapté

Dans ce dispositif, les centres régionaux d'intégration jouent un rôle important. En effet, lorsqu'ils se rendent dans leur commune, les primo-arrivants sont orientés vers eux.

Le CIMB réalise un bilan social en faisant appel, si nécessaire, à un interprète social. Individuel et confidentiel, cet entretien vise à identifier les besoins de la personne sur la base de ses compétences et de ses expériences personnelles.

Le bénéficiaire sera aussi orienté vers les différents services utiles (santé, logement...) et les organismes – publics, agréés ou reconnus – concernés par les autres axes du parcours :

- les opérateurs en alphabétisation ou en français langue étrangère (FLE), selon les besoins ;
- les opérateurs dispensant le module de formation à la citoyenneté ;
- les organismes d'insertion socioprofessionnelle.

La personne signera une convention avec le CIMB, qui s'engagera à assurer un suivi personnalisé.

Afin d'être plus proche de notre public, nous avons créé plusieurs bureaux d'accueil

COLFONTAINE

Guichet social
Rue du Pont d'Arcole, 14

MONS

Inforjeunes
Rue des Tuileries, 7

DOUR

Maison de Quartier
d'Elouges
Rue du Commerce, 143

SAINT-GHISLAIN

CIMB
Rue Grande, 38

FRAMERIES

Maison de la Citoyenneté
- Cité Bellevue
Clos des Bouvreuils, 22

TOURNAI

Maison internationale
Quai des Salines, 11

Pour prendre rendez-vous, téléphonez au
065/61.18.53

Suite au bilan, le CIMB doit également informer le primo-arrivant de ses droits et devoirs en tant que personne résidant en Belgique.

Au terme du parcours, qui durera au maximum 18 mois, la personne recevra une attestation.

- **Les permanences**

En-dehors des bilans sociaux, nous recevons des personnes étrangères ou d'origine étrangère, résidant souvent en Belgique depuis plusieurs années, qui souhaitent avoir des réponses à des questions concernant des démarches administratives liées à leur statut de séjour, l'obtention de la nationalité belge, la lutte contre les discriminations, ...

- **L'orientation socioprofessionnelle**

Le CIMB propose un accompagnement à son public en recherche de formation ou d'emploi, dans le cadre d'un projet financé par le Fonds Social Européen (FSE).

Les objectifs sont :

- d'accompagner dans la constitution et le suivi des dossiers de demande d'équivalence de diplômes et d'informer sur le processus de validation des compétences ;
- d'accompagner à la rédaction de CV et lettres de motivation et d'informer sur les techniques de recherche d'emploi ;
- d'informer, orienter vers les partenaires de formation et d'insertion ;
- d'informer sur les formalités imposées à certains travailleurs étrangers ;
- d'amener la personne à être autonome dans son insertion.

En plus des entretiens individuels, le CIMB a lancé un projet de mentorat. Il s'agit d'un processus de coaching par lequel une personne expérimentée (le mentor) conseille un partenaire inexpérimenté (le mentoré). Les objectifs du mentorat sont : développer les compétences sociales et cognitives, renforcer des compétences en matière de recherche d'emploi,



s'insérer sur le marché du travail et dans une société, élargir les réseaux socioprofessionnels et stimuler la confiance en soi et l'autonomie.

Pour plus d'informations ou si vous souhaitez devenir mentor, vous pouvez contacter Céline Chevalier, Responsable de projets « Insertion socioprofessionnelle » : 065/61.18.61 ou celine.chevalier@cimb.be

• Les formations et séances d'information

Les formations que nous organisons, ou vers lesquelles nous orientons le public, visent principalement à permettre aux personnes étrangères de mieux appréhender leur nouvel environnement, d'apprendre le français ou encore de faciliter leur insertion sur le marché de l'emploi belge.



Nous pouvons également organiser ou apporter un soutien à d'autres formations utiles à notre public, en fonction de leurs besoins et des demandes exprimées par nos partenaires.

Enfin, nous organisons également des séances d'information, notamment les « Espaces interculturels », sur des thématiques telles que l'équivalence de diplôme, les démarches pour obtenir la nationalité belge, le droit de vote aux élections communales, l'accès aux soins de santé...

Si vous souhaitez plus d'informations sur nos formations ou nos séances d'information, contactez Hüseyin Bozbiyik au 065/61.18.59 ou par mail : huseyin.bozbiyik@cimb.be

• Nos outils d'information

Nous menons régulièrement des campagnes d'information et de sensibilisation : le droit de vote aux élections communales, l'accès aux soins de santé dans le cadre de l'aide médicale urgente, etc. Pour ce faire, nous réalisons divers supports (affiches, brochures) que nous diffusons via notre site, notre newsletter ou encore notre revue « Nos Liens ».

Nous avons également créé un **Passeport du Migrant**. Adapté à chaque Commune de notre ressort territorial, il est conçu comme un manuel d'aide et d'information qui s'adresse aux personnes étrangères



et d'origine étrangère récemment installées dans la région. Il s'articule autour de plusieurs thématiques liées aux préoccupations que peuvent connaître les personnes migrantes à leur arrivée sur le territoire : logement, santé, emploi, enseignement...

Notre site internet (www.cimb.be) donne également de nombreuses informations utiles dans tous ces domaines et présente l'ensemble de nos actions.

Si vous souhaitez davantage d'informations sur nos publications et outils, ou vous inscrire à notre newsletter, contactez Jimmy

Dendoncker au 065/61.18.55 ou par mail : jimmy.dendoncker@cimb.be



NOS ACTIONS AVEC ET POUR LES ASSOCIATIONS ET INSTITUTIONS

- **Les formations et séances d'information**

Nous pouvons organiser, en fonction des demandes, différentes formations à destination des professionnels :

- **L'accueil des personnes étrangères et la communication interculturelle**

Ces formations sont destinées à permettre aux professionnels en contact avec le public étranger (personnel des Communes et des CPAS, membres d'associations et autres travailleurs sociaux) de développer leurs compétences en communication interculturelle, c'est-à-dire d'améliorer leurs interventions vis-à-vis d'un public issu de l'immigration. Organisées sur un ou plusieurs jours, avec des organismes spécialisés dans le domaine, leur contenu peut être modulé en fonction des demandes spécifiques des participants, notamment de leur domaine d'activités.

- **Le droit des étrangers**

Matière complexe, le droit des étrangers nécessite des formations, à la fois de base sur les aspects généraux, pour aider les travailleurs sociaux à « déblayer le terrain », mais aussi des modules plus spécifiques dans des matières précises, pour les professionnels chevronnés.



DROIT DES ÉTRANGERS

FORMATION - INITIATION



• L'apprentissage du français

Les formations de formateurs en alphabétisation et en français langue étrangère reprennent les bases du travail de formateur et abordent les volets pédagogique et politique mais également interculturel, étant donné la diversité des publics rencontrés.

Nous organisons également pour ces formateurs, des « Rencontres pédagogiques », avec les Partenaires pour l'Alpha et le FLE (voir infra), sur des thématiques choisies en fonction de l'actualité et des centres d'intérêt des groupes d'apprenants. Leurs objectifs sont la découverte et l'échange d'outils pédagogiques et de bonnes pratiques en matière de formation



• La gestion d'asbl et de projets

Gérer une asbl n'est pas toujours évident pour les personnes qui ont peu d'expérience. C'est pourquoi la formation « Gestion d'asbl » propose des outils de base : comment établir un plan financier et un budget, comment trouver des financements ...

De même, la gestion de projets peut faire l'objet de modules, dont l'objectif est de permettre aux responsables d'associations d'améliorer leurs capacités à concevoir, programmer, réaliser et évaluer des projets.

Nous organisons également des **séances d'information** sur de nombreuses thématiques, principalement à destination des travailleurs sociaux qui accompagnent les personnes étrangères dans leurs démarches, mais également pour toute personne intéressée, sur le regroupement familial, les permis de travail, le code de la nationalité, l'accès à la santé pour les étrangers ... Celles-ci sont également l'occasion de présenter des outils pédagogiques liés à ces thématiques.

Si vous souhaitez plus d'informations sur nos formations ou nos séances d'information, contactez Hüseyin Bozbiyik au 065/61.18.59 ou par mail : huseyin.bozbiyik@cimb.be



Espaces interculturels

Le CIMB vous invite à sa
6^{ème} matinée d'échanges

Le nouveau code de la nationalité
Le regroupement familial

• **L'accompagnement des projets**

Nous avons également pour mission d'accompagner les organismes qui mènent des actions relatives à l'intégration des personnes étrangères ou à l'interculturalité.

Cet accompagnement peut prendre différentes formes :

- une aide à l'introduction de dossiers lors d'appels à projets (Initiatives Locales d'Intégration de la Wallonie-ILI, Fondation Roi Baudouin...) ou d'une demande d'agrément ;
- un suivi, des conseils, un soutien logistique dans les projets et les actions menées ;
- la promotion d'événements (mailing, newsletter, site, stand d'information...);
- un soutien, une collaboration voire un partenariat, selon les projets ;
- une aide de quelques heures, par des partenaires professionnels, pour gérer la comptabilité liée à ces activités ;
- ...

Pour obtenir davantage d'informations sur l'accompagnement des projets, contactez Mehdi Mouffok au 065/61.18.58 ou par mail : mehdi.mouffok@cimb.be

Pour des informations concernant la promotion d'activités, contactez Jimmy Dendoncker au 065/61.18.55 ou par mail : jimmy.dendoncker@cimb.be

- **La mise en réseau**

Nous proposons à tous nos partenaires de faire connaître leurs actions, de se tenir informés des services, activités et ressources diverses disponibles dans la région, mais aussi de nouer des collaborations pour développer de nouveaux projets ou optimiser des actions déjà existantes.



Cette mise en réseau est réalisée dans le cadre des Plateformes du Plan Local d'Intégration (PLI) :

- Apprentissage du français

La Plateforme des « **Partenaires pour l'Alpha et le FLE** » réunit des opérateurs compétents dans ces matières mais aussi d'autres organismes soucieux de cette problématique, en vue de promouvoir une offre de qualité tenant compte des besoins des usagers. Elle mène de nombreuses actions dans la région : état des lieux de l'offre de formation, identification des besoins, sensibilisation ...

- Citoyenneté

Les partenaires de la **Plateforme Citoyenneté** veillent à proposer un accueil de qualité, qui passe notamment par l'information sur les droits et des devoirs de chacun, la possibilité de faire découvrir la société belge, l'environnement local et les ressources à disposition

des personnes étrangères en matière de santé, de logement, de culture ...

En termes de réseaux, il est également important de noter que le CIMB participe aux Plans de Cohésion Sociale (PCS) des Communes de son territoire. Articuler le PLI et les PCS est essentiel puisque le CIMB informe les groupes de travail auxquels il participe, ainsi que les Commissions d'accompagnement des différents PCS (dont il est un partenaire obligatoire), des problématiques spécifiques aux personnes issues de l'immigration. Inversement, les PCS relaient au CIMB,

notamment via les Plateformes, les questions et demandes de la population et des associations de leur Commune.

Pour plus d'informations sur ces Plateformes, n'hésitez pas à contacter Laurie Iserbyt au 065/61.18.56 ou par mail : laurie.iserbyt@cimb.be

Le PLI et le PCS : quelles différences ?

Le PCS et le PLI sont des dispositifs qui visent le renforcement de la cohésion sociale.

Si le PCS répond à une logique territoriale communale et tient compte de tous les publics, le PLI du CIMB, quant à lui, répond aux besoins des personnes étrangères et d'origine étrangère sur l'ensemble des communes de son ressort territorial. Il s'intéresse donc à un public plus ciblé mais sur un territoire plus large.

- **La mise à disposition d'informations utiles : statistiques et documentation**

Nous menons régulièrement un travail de récolte de statistiques mais également d'autres informations utiles, notamment auprès de nos partenaires locaux, afin d'établir un diagnostic de la situation de la population étrangère de la région : nombre, nationalités représentées, sexe, âge, actions existantes en leur faveur, besoins...

En collaboration avec la Bibliothèque de Saint-Ghislain, nous mettons à disposition de la documentation : livres, articles, outils pédagogiques... Elle vous permettra de vous informer ou de travailler avec des groupes sur : l'histoire de l'immigration en Belgique, les concepts d'interculturalité et d'intégration, la citoyenneté, l'insertion socioprofessionnelle des personnes étrangères...

Si vous souhaitez davantage d'informations sur notre centre de documentation, contactez Jimmy Dendoncker au 065/61.18.55 ou par mail : jimmy.dendoncker@cimb.be.

- **Les animations**

- **Valises interculturelles**

Les écoles et les associations peuvent faire gratuitement appel au CIMB pour proposer des animations aux enfants et adolescents sous forme de lectures vivantes, de jeux éducatifs et d'échanges. Elles sont à la fois ludiques, divertissantes et éducatives, et sensibilisent les enfants et adolescents aux valeurs telles que la tolérance et le respect de l'autre.



- **Imm'Médias**

Le CIMB propose des animations, sur base de capsules vidéo, sur les représentations des personnes étrangères dans les médias. Celles-ci s'adressent à des adolescents, dès 15 ans, et à des adultes. Elles font partie

d'un outil pédagogique d'éducation aux médias « Sous influence(s)? Petit guide de survie en territoire médiatique », créé par plusieurs partenaires associatifs.

Pour davantage d'informations, contactez Mehdi Mouffok au 065/61.18.58 ou par mail : mehdi.mouffok@cimb.be ou Hélène Blondeau au 065/61.18.54 ou par mail: helene.blondeau@cimb.be

- **La collaboration avec le Service de Traduction et d'Interprétariat en milieu social wallon**

Si vous rencontrez des personnes s'exprimant difficilement en français, dans le cadre de votre activité professionnelle ou au sein de votre association, vous pouvez faire appel au Service de Traduction et d'Interprétariat en milieu social wallon (SeTIS wallon).

Des traducteurs et des interprètes sont disponibles pour une vingtaine de langues (la liste peut être consultée sur www.setisw.be).

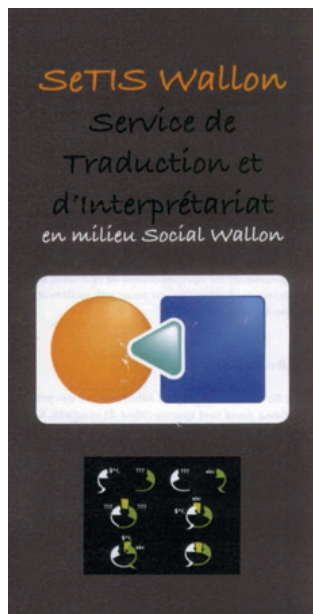
Il est possible de demander le déplacement d'un interprète dans différents contextes : rencontre avec un avocat, un médecin, l'ONE, en milieu scolaire,... mais pas dans les Palais de justice, où seules des personnes assermentées sont autorisées.

Le respect de règles déontologiques, dont la confidentialité, est un élément essentiel à souligner.

Il est également possible de bénéficier d'une traduction écrite, sauf pour les documents officiels (comme l'équivalence de diplômes), ces derniers exigeant les services d'un traducteur assermenté.

Le SeTIS wallon propose également un service d'interprétariat par téléphone.

Pour plus d'informations, contactez Laurie Iserbyt au 065/61.18.56 ou par mail : laurie.iserbyt@cimb.be







CIMB

Rue Grande, 38 - 7330 Saint-Ghislain
Tél : 065/61.18.50 – Fax : 065/43.00.48
cimb@skynet.be – www.cimb.be

Avec le soutien du Service Public de Wallonie -
Direction générale opérationnelle des Pouvoirs locaux,
de l'Action sociale et de la Santé (DGO5), de Fonds européens, de la
Province de Hainaut et des Communes de notre ressort territorial

FSE



UNION EUROPEENNE

LE FONDS SOCIAL EUROPEEN ET LA WALLONIE
INVESTISSENT DANS VOTRE AVENIR



Wallonie



PARCOURS D'INTÉGRATION



Province de
HAINAUT



Fonds Européen d'Intégration
des ressortissants de pays tiers